

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 9 Novembre

NOUVELLES POLITIQUES

Programme du centre gauche

Dans un discours prononcé au banquet des Débats, M. Léon Say a dit que les élections ont montré que le pays veut une République modérée, qu'il faut donc fonder un grand parti central, répudiant la politique des groupes et laissant la République ouverte, capable de devenir un gouvernement véritablement national.

Le gouvernement et l'administration devront être tolérants ; il faudra tempérer la rigueur des lois dans leur application.

La Chambre devra équilibrer le budget, faire des économies, surtout ne pas accroître les dépenses, faire de la bonne politique, favoriser l'essor du commerce et de l'industrie qui pourraient ainsi donner un surcroît de ressources de cent millions.

L'orateur repousse l'augmentation de l'impôt foncier et l'impôt sur le revenu.

La Chambre devra encore travailler à l'amélioration des classes laborieuses, à la réforme judiciaire.

Le gouvernement devra soustraire les fonctionnaires aux influences du Parlement et de la presse, mais il faudrait laisser à la Presse et au Parlement les libertés légitimes nécessaires et éviter les invalidations systématiques.

La guerre prochaine

M. Girard, ancien major du génie, ancien professeur d'art militaire et de fortification à l'École militaire de Bruxelles, vient de publier une brochure intitulée : *la Belgique et la guerre prochaine*, qui est actuellement très commentée.

M. Girard constate que les questions — d'Orient, de l'Alsace-Lorraine et de la Tunisie — qui ont créé la situation européenne actuelle, donnent lieu à la constitution de deux groupes hostiles : le groupe italo-germanique et le groupe franco-russe.

Cette situation ne pourra guère se dénouer que par la force des armes.

Dans cette hypothèse, M. Girard paraît prévoir que la Belgique servira de champ de bataille à la France et à l'Allemagne.

« Il est vraisemblable, dit-il, que les forces de l'Autriche seront dirigées contre la Russie, celles de l'Italie contre la France. La France devra donc couvrir sa frontière sud-est contre l'Italie ; semblablement, l'Allemagne sa frontière est

contre la Russie. Les forces françaises et allemandes qui seront opposées les unes aux autres, et qui nous intéressent particulièrement, seront donc à peu près égales en nombre. En les admettant égales aussi en valeur morale et matérielle, les états-majors des deux belligérants auront à se préoccuper autant de couvrir le centre de gravité de leurs Etats respectifs que de menacer celui de leur adversaire.

» Quelle est la ligne sur laquelle l'armée allemande doit se placer pour menacer Paris en couvrant Berlin, et quelle est celle sur laquelle l'armée française doit s'établir pour menacer Berlin en couvrant Paris ?

» L'armée allemande partira-t-elle du Rhin, moyen pour se heurter immédiatement aux formidables défenses de la Meuse supérieure ; ou se dirigera-t-elle plus au sud encore pour tendre la main à l'invasion italienne, en découvrant l'empire tout entier ?

L'armée française se concentrera-t-elle sur la Meuse supérieure, sur cette barrière que la nature et l'art ont rendus presque infranchissable, en laissant la frontière du Nord ouverte à l'invasion ?

Sans répondre positivement à la question, M. Girard expose quelles seraient les conséquences d'une rencontre des armées allemande et française sur le territoire belge.

Mais d'abord cette rencontre ne serait-elle pas rendue impossible par ce fait que la Belgique est un pays neutre ? M. Girard dissipe l'illusion de ceux qui estiment que le principe de la neutralité serait un obstacle à la violation du territoire belge.

Quant à l'armée belge, s'écrie M. Girard, mais elle n'existe pas ; il n'y a pas d'armée belge !

Conclusion peu rassurante. Aussi, peut-on affirmer, sans faire montre d'un pessimisme exagéré, qu'il y a là des questions au moins aussi intéressantes et urgentes que celle de la reconstitution des groupes.

Voyage de l'empereur Guillaume

Constantinople, le 7 novembre.

Les autorités turques ont intercepté un grand nombre de dépêches adressées aux journaux étrangers. Les journaux turcs et grecs ont publié de longs articles en allemand très élogieux pour Guillaume II, à qui la population indigène a fait un accueil des plus froids, mais qui a été très acclamé par les Allemands qui sont ici très nombreux.

Dans l'entourage du sultan, l'empereur n'a pas fait bonne impression. Un fonctionnaire turc a dit : il a l'air d'un gargon d'écurie.

Le sultan, dans ses entretiens avec l'empereur, a eu soin d'éviter toute conversation politique.

Guillaume a fait les plus grands éloges de l'armée turque, qui depuis la dernière guerre a fait réellement beaucoup de progrès.

Le sultan a fait don à l'empereur de quatre superbes chevaux arabes, et à l'impératrice, d'une richissime étoffe.

Guillaume a conféré l'Aigle Noir à Khamil-Pacha, le grand vizir, et a donné un magnifique portrait à Saïd-Pacha, ministre des affaires étrangères. Il a nommé Goltz-Pacha major général.

L'EXPOSITION

ET LA PRESSE

Le Petit Journal :

N, i, ni, c'est fini. L'Exposition a fermé ses portes mercredi 6 novembre, à dix heures et demie du soir.

Cette dernière journée a été la plus étourdissante de toutes : un écrasement complet de tous les côtés, depuis le matin jusqu'au soir, un ouragan humain dans le Champ-de-Mars !

Hier jeudi, on n'avait encore pu dénombrer le chiffre des tickets, quoique un renfort de dix employés eût été, pour cette opération, commandé par le ministère des finances.

Il est permis d'affirmer toutefois que le nombre des visiteurs, pendant la dernière journée de l'Exposition, a dépassé 400,000.

Quant au nombre des tickets perçus aux différents guichets (à partir de cinq heures, on le sait, l'entrée était à cinq tickets), il s'élèvera à 500,000 environ.

La République française dit :

En nous voyant travailler de la sorte, l'Europe a pris, à la fois, une haute idée des bienfaits de la paix et acquis cette conviction que nous ne voulions pas la troubler. L'Exposition a été la réponse la plus éclatante qu'on pût faire à ceux qui accusent la France d'être toujours disposée à troubler la paix du monde.

Le Rappel :

Ce qui vaut encore mieux que l'argent apporté par les étrangers, c'est l'opinion qu'ils porteront. Ils savent maintenant que tout ce qu'on leur disait de la France et de la République, était mensonge et calomnie.

Le Petit Moniteur :

Est-elle bien la conclusion qu'il faut tirer

Il se leva et sortit de la tonnelle en chancelant :

— Deux Varus !... Varus couard et Varus parjure !... Qui me rendra mes légions ?...

Il respira bruyamment. Puis, débouillant, par un geste machinal, son habit de ratine grise, semi-militaire et semi-bourgeois :

— Il n'y a donc plus rien sur la terre ! Rien de ce que l'on avait respecté jusqu'alors... La foi jurée, les liens de la famille, l'honneur du soldat !

Il paraissait près de suffoquer.

Son interlocuteur questionna vivement :

— Altesse veut-elle que j'appelle ?

— Non pas ! Merci ! C'est passé !

Le malheureux ajouta :

— J'ai bien fait de rester dans ce jardin...

L'air m'eût manqué dans une chambre... Oui, ce que vous m'apprenez là m'y eût étouffé de désespoir et de rage !

Il se laissa retomber sur le banc.

Puis, avec un geste de lassitude :

— Avez-vous encore quelque chose à m'annoncer ?

— Monseigneur, j'en ai fini avec les mauvaises nouvelles.

— C'est vrai : il nous reste les bonnes. Eh bien ! parlez, monsieur... Je vous écoute... Et plaise au ciel que ce que je vais entendre ne soit pas aussi triste que ce que j'ai entendu !

— Votre Altesse en jugera ! Pour commencer, elle n'ignore point que les Français n'ont sous Fribourg que peu ou prou d'artillerie...

— On me l'a rapporté, du moins... Mais on m'a aussi prévenu de l'installation de certaine

des solennités closes hier : c'est que ce pays est un pays admirable, fécond en ressources, qui n'aura aucune peine à reconquérir et à exercer sur le monde sa souveraine influence, le jour où la politique aura cessé de le diviser.

Si les hommes qui sont devenus les maîtres de nos destinées, si les conservateurs qui les combattent vainement pouvaient se pénétrer de cette vérité, l'apaisement et la réconciliation que nous poursuivons sur le terrain constitutionnel seraient faciles.

Le Parti National :

Au point de vue politique, l'Exposition a eu de grands résultats à l'intérieur et au dehors. C'est à ce point de vue seulement qu'il nous appartient de l'envisager. Aux provinciaux, Paris a donné le spectacle d'une ruée laborieuse, où les arts et les sciences brillaient d'un incomparable éclat. Aux étrangers, la France est apparue avec ses grandes qualités nationales d'hospitalité courtoise, d'ordre et de libéralisme.

La Paix :

Au point de vue des rapports internationaux, de notre crédit dans le monde, l'Exposition nous a rendu les plus grands services en faisant justice des idées fausses que, soit par ignorance, soit par malveillance, on s'efforçait de répandre dans le public européen sur l'état des esprits chez nous, sur ce qu'on pourrait appeler la constitution mentale de la France.

Le XIX^e Siècle :

Rentrés chez eux, ceux qui nous ont ainsi vus à l'œuvre pourront porter témoignage en notre faveur et peut-être mettre un terme à d'injustes défiances, à de vieilles rancunes. Ils pourront redresser bien des erreurs propagées par ignorance, plus encore que par jalousie, sur notre compte, et nous procurer des sympathies.

Les Débats :

L'étranger a vu aussi qu'en dépit de la gravité exceptionnelle des circonstances politiques et de la violence de nos dissentiments intérieurs, la France savait, quand il le fallait, donner l'exemple de l'union et de la concorde. Pas une heure la tranquillité publique n'a été troublée, pas un jour le succès toujours grandissant de l'Exposition n'a été compromis. Vous avez des préjugés ou des préventions, nos rivaux, nos adversaires même, ont dû désarmer devant un spectacle bien fait pour les étonner.

batterie...

— De bouches à feu d'un nouveau système et de récente invention ?...

— Précisément ; et d'un effet terrible, dit-on...

— C'est possible ; mais cette batterie ne pourra être utilisée de longtemps...

— Le croyez-vous ?...

— J'en suis sûr, puisqu'elle manque des projectiles particuliers et des munitions spéciales dont elle a besoin pour agir...

— Comment ?...

— Les chariots qui convoient tout cela se sont embourbés à la descente des Vosges ; il a fallu plusieurs journées de travail pour les remettre en route ; si bien, que c'est seulement demain soir qu'ils franchiront le Rhin à Brisach...

— Soit, mais c'est après-demain matin qu'ils arriveront devant la place...

— Si on ne les enlève pas pendant la nuit.

— Hein ?...

Ces voitures ne sont escortées que par un piquet de dragons, vingt-cinq ou trente hommes, au plus. Un chiffre suffisant dans un pays ami. Or, j'ai cent cinquante reîtres, embauchés à Colmar, qui les attendent au passage...

— Vous avez fait cela ?...

— Oh ! j'ai fait mieux que cela encore... Figurez-vous qu'en apprenant que la paix allait être conclue à Nimègue, bon nombre d'excellents garçons qui adorent la guerre — pour ce qu'elle rapporte — ont déserté, qui les armées du stathouder, qui celles de l'empereur, qui celles du roi de France, qui celles du roi d'Espagne ; à cette fin de s'associer et de besogner pour leur compte... Il en est arrivé ainsi sept à huit mille à Oppenau...

(A suivre).

107 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

Le Mari de la Favorite

IV

— Alors, vous m'apportez des nouvelles ?
— En effet.
— Bonnes ou mauvaises ?
— De bonnes et de mauvaises monseigneur.
Les mauvaises, les mauvaises tout de suite, monsieur !
— D'abord, c'est que, pour le succès de la campagne, il ne faut plus compter sur le concours de M. de Saxe-Eisenach...
— Et pourquoi ?
— Parce que le prince, après avoir honteusement reculé devant le corps français de M. de Monclar, s'est laissé tout stupidement cerner par celui-ci dans une île du Rhin, près de Strasbourg, et qu'il y a mis bas les armes...
Monseigneur pâlit :
— Oui, fit-il, vous avez raison... Voilà une mauvaise nouvelle... Plus que mauvaise : désastreuse, en vérité !
Il essuya d'un revers de main son front où

perlaient quelques gouttes de sueur. Puis, d'un ton qui se raffermissait sous l'effort de sa volonté :

— Après, monsieur ?... Après !... Vite !...

— Eh bien ! monseigneur, il ne faut pas compter davantage sur les soixante mille hommes qui vous avaient été promis pour dégager Fribourg et rentrer en Lorraine...

— Comment ?...

— Sa Majesté Impériale, de qui vous attendiez ce secours, a besoin de la paix pour tourner l'effort de ses armes contre les révoltés de Hongrie...

— Ah !...

— En outre, ses ministres jugent la position de la France si forte, qu'ils ont résolu d'accepter, sans discuter, les conditions que cette puissance met, à Nimègue, à la signature des traités.

L'autre était plus blanc que le mouchoir avec lequel il se tamponnait le visage.

L'homme au manteau continua :

— De telle sorte que l'armée qui avait été rassemblée sous Bâle, et dont vous deviez prendre le commandement pour dégager Fribourg et marcher en avant...

— Eh bien ?...

— Cette armée est partie ce matin pour Vienne, avec ordre de faire toute diligence pour y arriver, afin d'être dirigée au plus tôt contre les magnats rebelles...

Le compagnon de Gaspard Braun se mordit les poings :

— Oh ! rugit-il, mes espérances, mes espérances ! Oh ! ce prince de Saxe-Eisenach !... Oh ! ce Léopold, mon futur beau-frère !

Jurisprudence

La cour d'appel de Paris vient de consacrer une fois de plus une jurisprudence qu'il est bon de temps en temps de rappeler.

Aux termes de son arrêt, le propriétaire d'un immeuble est responsable des faits répréhensibles que le concierge, préposé par lui à la garde et à l'entretien de l'immeuble, peut commettre vis-à-vis des locataires dans les actes de son emploi.

En conséquence, lorsqu'il est démontré que ce concierge a été grossier et s'est rendu coupable d'injures vis-à-vis d'un locataire, au cours même d'un acte de son emploi, c'est à bon droit que le locataire exige du propriétaire le renvoi et le remplacement du concierge.

Ce nouvel arrêt est intervenu à la suite d'une constatation survenue entre M. Leroux, locataire d'un appartement au premier étage d'une maison de l'avenue Carnot, et M. Robin, propriétaire, au sujet du concierge, M. Escandre.

Apostrophé grossièrement par le concierge, M. Leroux n'hésita pas : il assigna ce dernier devant le juge de paix et le fit condamner à 25 francs de dommages-intérêts. Puis, fort de ce jugement, il pria le propriétaire de procéder au remplacement du concierge mal « embouché ».

Le propriétaire ayant fait des difficultés, il s'adressa aux tribunaux, et les tribunaux lui ont donné gain de cause.

Le temps qu'il fera

Physionomie probable du mois de novembre 1889, par Nick :

Agriculteurs et gens de mer, mes innombrables clients inconnus, comment trouvez-vous que mes pronostics se sont réalisés au pied de la lettre, ce mois-ci ?

Les conditions astronomiques restant presque les mêmes en novembre, ce mois présentera à peu près les mêmes caractères sur la France et les pays situés sous les mêmes latitudes. Sauf quelques rares éclaircies qui se produiront entre les époques critiques signalées plus loin, le mois de novembre sera généralement agité, humide, mauvais, avec bourrasques, gros temps, sinistre maritimes, tourmentes de neige, trombes d'eau, ravines, croes sobites, particulièrement sur les zones du nord et du centre et notamment pendant et après les périodes marquées de deux ou trois points d'interrogation.

Voici les dates des points astronomiques, des époques critiques et des perturbations : 1° vers les 1^{er} (?), 3; 2° vers les 5 (?), 9; 3° vers les 12 (?), 15, 17; 4° vers les 19 (?), 21, 23; 5° vers les 25 (?), 27, 29, « cela tantôt sur une zone, tantôt sur une autre. Coops de tonnerre épars encore probables vers les 9, 21, 25.

Les perturbations retardent de un à trois jours, selon la latitude ou la longitude des localités. Les dates mentionnées ci-dessus s'appliquent au littoral de la Manche.

Ce mois sera funeste aux gens de mer, si on ne prend pas ses précautions. Avis aux intéressés !

Création d'un nouveau Prytanée

M. de Freycinet, dit l'Echo de Paris, songe à demander à la Chambre un crédit important pour organiser, l'an prochain, un second Prytanée.

Cette création a pour but d'assurer à l'armée un plus grand nombre de jeunes officiers ayant reçu une forte éducation militaire, l'établissement de La Flèche ne faisant entrer en moyenne que vingt-cinq élèves tant à Saint-Cyr qu'à l'École polytechnique.

Les legs du docteur Ricord

Le docteur Ricord a laissé par testament à l'Académie de médecine de Paris une somme de 10,000 francs dont les revenus serviront à fonder un prix bisannuel.

Le célèbre praticien lègue en outre une somme égale à l'Association générale de secours mutuels des médecins de France; une somme de 5,000 francs à la Société de chirurgie pour fonder également un prix bisannuel, et enfin sa bibliothèque scientifique à l'hôpital du Midi.

Une double exécution au bagne

Le courrier d'Australie et de la Nouvelle-Calédonie, arrivé à Marseille, apporte entre autres nouvelles les détails dramatiques d'une double exécution qui a eu lieu à Nouméa, le jour même du départ de Sydney, celle des condamnés Bonnaud et Deslin, qui avaient assassiné un de leurs co-détenus, nommé Menesson, dans des circonstances horribles.

Le 3 décembre 1888, au camp Brun, ces misérables avaient terrassé Menesson, l'avaient bâillonné pour l'empêcher de crier, et tandis qu'un d'eux lui tenait la tête appuyée sur une pierre, l'autre lui sciait le cou à l'aide d'un tranchant fait avec un énorme couvercle de boîte de conserves. L'opération avait duré plus d'un

quart d'heure et avait eu lieu en présence d'un groupe de condamnés qui y assistaient impassibles. Ces derniers ont été sévèrement punis.

On arrêta les deux assassins que le conseil de guerre condamna à mort le 29 juin 1889. Leur pourvoi en grâce ayant été rejeté par le président de la République, l'ordre d'exécution avait été transmis à Nouméa par le Sydney, qui arrivait à Nouméa le 13 septembre.

Trois jours après, c'est-à-dire le 16, avant le jour, Bonnaud et Deslin étaient invités à se préparer à la mort, ce qui ne parut pas les émouvoir outre mesure. Le soleil commençait à poindre à peine à l'horizon quand ils arrivèrent au pied de l'échafaud accompagnés de l'aumônier, auquel ils avaient demandé les secours de la religion. Bonnaud fut livré le premier à l'exécuteur des hautes œuvres du bagne, nommé Massé, qui est lui-même un condamné.

L'attitude de Bonnaud a été très ferme; au moment de monter sur la plate-forme, il s'est tourné du côté de M. de la Loyère, directeur de l'Administration pénitentiaire, lui a dit d'une voix ferme :

« Monsieur le directeur, mon dernier jour est arrivé; laissez-moi vous prier, au moment de mourir, d'avoir pitié des condamnés du camp Brun. Si je n'y avais pas été, je ne serais pas là en ce moment au pied de l'échafaud. » Et il se remit docilement entre les mains du bourreau.

Deslin, qui avait suivi toutes les phases de l'exécution de son complice, est mort avec autant de courage. Il a dit aussi une parole d'adieu à ses camarades en leur recommandant d'avoir du courage. Bonnaud avait trente-quatre ans et Deslin vingt-sept.

Tout le haut personnel du pénitentier et de la justice assistait à cette double exécution, qui a eu lieu en présence de trois cent cinquante condamnés de la cinquième classe. Ces derniers avaient tous la double chaîne et entouraient la guillotine un genou en terre et la tête découverte. Ce spectacle lugubre a vivement impressionné tous ceux qui y ont assisté.

Bibliographie

Les veillées du voyageur

Mais c'est qu'elle est tout-à-fait amusante la brochure patoise que M. Henri Euorbal vient de faire paraître sous le titre : *Les veillées du Voyageur, Histoires amusantes, Coullés et Fables!* Ainsi que l'auteur prend la peine de le dire dans son sonnet introductif, avec son petit ouvrage et sans aborder la politique, quand on a bien diné on peut rire un bon moment; et on sait qu'il n'est rien de tel pour faire une excellente digestion.

Ces fables, imitées de La Fontaine, mais dont la tournure, la chute et la morale sont si drôlatiques, ont véritablement de la verve, et le paysan déposant en justice, dans une affaire dont il ignore le premier mot et qui, sous prétexte de raconter tout ce qu'il sait, dévoile tout au long ses affaires de ménage et même ses malheurs conjugaux, est bien un type pris sur le vif. Ajoutons que c'est écrit en pur dialecte quercynois, ce qui a permis à M. Euorbal de donner à ses récits toute la vigueur, toute l'énergie d'expression que notre patois renferme.

Après cette production, l'auteur doit à sa réputation, autant qu'à la promesse qu'il en a faite à ses lecteurs, de lui donner bientôt son pendant.

En attendant, pour se procurer *Les Veillées du Voyageur*, que liront tous ceux qui aiment à rire, il suffit d'envoyer 0,55 centimes à l'adresse de l'auteur, à Périgueux; MM. les libraires peuvent s'adresser à MM. Delage et Joucla, imprimeurs, également à Périgueux.

LE LISEUR.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 884^e livraison (9 novembre 1889). Texte : Mon oncle d'Amérique, par Mme C. Colomb. — Les courses de taureaux, par Henri Latour. — Le rêve de Bibi, par Eugène Le Mouél. — Sur la côte bretonne, par X***. Illustrations de : Myrbach, Weber, Sahib, etc.

Bureaux à la librairie Hachette et Co, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

LE TOUR DU MONDE, nouveau journal des voyages. — Sommaire de la 1505^e livraison (9 novembre 1889). — De Beyrouth à Tiflis (à travers la Syrie, la Haute-Mésopotamie et le Kurdistan), par M. Ernest Chantre, sous-directeur du Muséum de Lyon, chargé d'une mission scientifique par le Ministre de l'instruction publique. — 1881. — Texte et dessins inédits. — Douze gravures de J. Lavée, Hildibrand, Taylor, H. Clerget, F. de Myrbach, P. Sellier et Thiriat, et une carte.

Bureaux à la librairie Hachette et Co, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

AVIS

Boyer Jean-Baptiste, propriétaire, commune de Valprionde, ne payera aucune des dettes que pourrait contracter son fils Boyer, qui a quitté le domicile paternel et est encore mineur.

A la Bourse

Nombre de nos lecteurs ne comprennent pas toujours, dit le *Petit Journal*, certains termes du langage de la Bourse : tels que découvert, déport, terme, prime, etc., et qu'il en résulte qu'ils ne peuvent pas toujours saisir le sens des communications que leur fournit la Chronique quotidienne de cette Causerie.

C'est à ceux-là que je voudrais exposer aussi brièvement et aussi clairement que possible le mécanisme des opérations les plus usuelles.

A tout seigneur, tout honneur. Voici d'abord l'acheteur au comptant. Cet acheteur apporte ses ordres chez l'agent de change, dépose en même temps son argent et quelques jours plus tard passe prendre ses titres. Rien de plus simple.

Voici maintenant l'acheteur à terme. Celui-ci a cette opinion que le prix de la rente, ou de tout autre valeur, est trop bas et doit monter. Il achète donc 3,000 fr. de rente, je suppose, à cette condition qu'on ne lui livrera ses titres qu'à la fin du mois et qu'il ne les paiera qu'à cette époque. C'est ce qu'on appelle faire une opération à terme. Quel est le but de l'acheteur en agissant ainsi ? Vous allez voir : il a acheté ses 3,000 fr. de rente à 87.

Pendant le courant du mois, ses prévisions se réalisent, la Rente monte à 87,50; immédiatement il la revend et alors, le 30, sa situation est la suivante : il doit le prix de son achat, soit 87,000 fr., on lui doit le prix de la vente qu'il a effectuée, soit 87,500 fr., il a donc un bénéfice de 500 fr., que lui paye, après déduction du courtage, son agent de change. C'est ce qui s'appelle toucher une différence.

Mais les choses ne se passent pas toujours ainsi. Notre acheteur pendant le mois, n'a pas eu l'occasion de revendre sa rente, le 30 il faut donc qu'il solde le prix de son achat. Or il n'a pas les 87,000 fr. nécessaires.

La situation est délicate. Comment en sortir ? Par l'opération du Report.

Mettons en présence Pierre l'acheteur et Paul le vendeur. Paul présente ses titres et réclame les 87,000 fr. qu'on lui doit. — Je n'ai pas cette somme, répond Pierre, mais je vous propose ceci, pour que vous ne perdiez rien. Vous m'avez vendu de la rente 87, elle vaut aujourd'hui 86,50. Je vous la revends à ce prix; ce qui fait qu'ayant à vous payer comme acheteur 87 fr. et à recevoir comme vendeur 86 fr. 50, je vous dois la différence, soit 50 centimes que voici. Seulement, puisque la rente est rentrée en votre possession, revendez-la moi de nouveau fin prochain et, pour vous récompenser, au lieu de vous la payer 86,50, prix du jour auquel je viens de vous la vendre, je vous la paierai 86,70. C'est cette augmentation de 20 centimes qui constitue ce qu'on appelle le prix du report. Chaque mois ce prix varie, et la variation dépend de mille causes diverses, du fait, entre autres, que les acheteurs sont plus ou moins nombreux par rapport aux vendeurs ou vice versa.

Car il faut que vous sachiez, et cela n'est pas une des choses les moins curieuses de la Bourse, que s'il y a des gens qui achètent des titres sans avoir d'argent, il y en a d'autres qui vendent des titres qu'ils ne possèdent pas.

Vous allez me dire que ces gens-là sont des voleurs, attendu que seuls des voleurs peuvent vendre ce qui ne leur appartient pas. Je vous répondrai que vous allez un peu loin, que les gens dont je vous parle sont simplement des vendeurs à découvert et que cette qualité n'exclut pas celle d'honnête homme.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 26 octobre au 9 novembre 1889

Naissances.

Capelaud Sophie, rue St-Georges, 22.
Rumeau Marcelle, avenue de la Gare.
Hussin Raoul, rue Fénelon 10.
Trouvat Raymond, boul. Gambetta, 43.
Benech Marcelle, rue St-Maurice, 10.
Valès Edgar, rue des Cadourques, 18.
Herblin Pierre, boul. Gambetta, 73.

Mariages.

Auray Louis, propr. et Burc Célestine, s. p. Mispoulié Jean, cultiv. et Saillens Henriette. Alazard Jean, id. et Deneux Henriette. Arlin Victor, commis des postes et télégraphes et Linon Adrienne.

Décès.

Blanié Jacquette, 79 ans, v^e Julia rue Nationale. Sotbois Antoine, soldat au 7^e 22 ans, (Hospice). Bories Jean, tailleur, 80 ans, rue des Boulevards Fauré Jean, propr. 73 ans, rue St-Maurice, 3. Dufau Jeanne, 76 ans, (Hospice). Bizat Jeanne, 69 ans, v^e Capot de Quissac, aven. de la Gare. Coudere Cécile, 75 ans, ép. Bras, (Hospice). Cluzel Eugène, 13 mois, rue Ste-Barbe, 13. Méric Jeanne, 69 ans, ép. Alazard à Coty. Lacavalier Françoise, 68 ans, v^e Castagné, av. de Toulouse, 30. Astruc Victor, ex-boulangier, 81 ans à Labarre. Magné Julie, ménagère 51 ans v^e Cavalier Hosp. Besse Marie, 96 ans v^e Marcouly rue Jean Vidal. Conté Antoine, journalier, 55 ans, (Hospice). Fournié Joséphine, 10 ans rue de la Liberté, 13.

Dernières nouvelles

Le nouveau député de l'arrondissement de Cahors, M. Talou, quittera Cahors, lundi matin, par le train de 7 h. 49, pour aller prendre part aux travaux parlementaires.

res. Ses nombreux amis iront le saluer au départ.

M. Daynac, juge à Lombech, est nommé juge à Gourdon en remplacement de M. Broca démissionnaire.

Médaille d'argent de deuxième classe : M. Delpech, garçon de bureau à la préfecture : a maîtrisé un cheval emporté attelé à une voiture : a accompli d'autres actes de dévouement.

Mention honorable : M. Maille, propriétaire à Girac : a sauvé un soldat qui se noyait dans la Dordogne.

Paris, 8 novembre, soir.

D'après la *France*, l'amiral Krantz a fait parvenir, hier matin, sa lettre de démission à M. Carnot, président de la République.

Les négociations engagées par MM. Rouvier et Spuller avec les membres de la droite, en vue de la formation d'un cabinet qui aurait l'appui du centre droit de la Chambre, ont reçu une nouvelle impulsion depuis la démission de l'amiral Krantz ministre de la marine.

BOURSE. — Cours du 8 novembre 1889.

3 0/0.....	87 22
3 0/0 amortissable (nouveau).....	90 60
4 1/2 0/0 1883.....	105 00
Actions Orléans.....	4,382 50
Actions Lyon.....	4,332 50
Action Panama.....	84 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	419 00
Obligations Lombardes.....	314 50
Obligations Saragosse.....	373 50
Emprunt Russe 4 0/0 1889.....	93 90

REVUE HEBDOMADAIRE

Le marché à la suite de la liquidation a été assez faible. On ne franchit pas impunément une étape de hausse aussi importante sans donner prise à un léger recul, ce qui est arrivé. Nous ne voyons pas que la réaction puisse aller bien loin. Mais enfin elle était nécessaire et sera très probablement salutaire. Le 3 0/0 est à 36,85, l'amortissable à 90,20, et le 4 1/2 à 104,75, ex-coupon de 1 fr. 125.

Les Sociétés de Crédit ont naturellement été plus lourdes. La Banque de France est à 4235 — Le Crédit foncier s'est maintenu assez ferme à 1295. Le marché des obligations, foncières et communales continue à s'améliorer. Le public sait apprécier les valeurs de ses excellents titres et a profité de la Caisse pour entrer dans la valeur à des cours avantageux. Le Crédit Lyonnais s'est relevé à 695, et sans la faiblesse générale serait à de plus hauts cours. Les bruits répandus sur cet établissement n'avaient même pas besoin d'être démentis. La Banque de Paris qui avait beaucoup monté a légèrement réagi à 835 fr. Les demandes sont toujours suivies au comptant sur les actions de la Banque nationale du Brésil. La Société générale est immobile à 460. On sait qu'elle vient d'avoir un succès avec son émission des obligations de Linaris à Almería. Les souscripteurs au-dessus de 10 obligations ne recevront que 89 0/0 de leurs demandes. La Banque d'Escompte est toujours bien tenue à 525. La baisse ne peut avoir d'effet sur elle, attendu qu'elle devrait être à des cours bien supérieurs.

Nos grandes compagnies de chemins de fer ont toujours de belles recettes. Elles ont, naturellement, subi un peu de baisse; le Lyon reste ferme à 1360 fr.

Les valeurs industrielles sont lourdes. Le Suez, malgré son augmentation de recette, n'est qu'à 2,310. Les obligations de Suez sont plus fermes à 895. Un arbitrage semble indiqué. Il y a toujours des demandes au comptant sur les obligations des chemins économiques; depuis un an, la hausse est de 50 fr.

Les fonds étrangers sont assez fermes. L'Italien est à 94,20. Le Trésor s'est procuré des ressources par la vente des obligations de chemins de fer, et les allemands qui en ont pris une grande partie, soutiennent le marché. La rente extérieure a faibli à 74 5/16. Nous avons trouvé que cette valeur était poussée trop loin et que le crédit de l'Espagne était discuté; l'événement nous a donné raison. Fonds Russes toujours très fermes. Le Turc est bien tenu et doit monter.

Il se présente en ce moment une affaire bien parisienne, c'est la souscription à 10000 obligations des grands bouillons parisiens. Ces titres sont émis le 16 novembre à 285 remboursables à 500 fr. et rapportent 15 fr. On paie 50 fr. en souscrivant, 100 à la répartition, 50 fr. le 25 janvier 1890 et 85 le 25 mars 1890. Le produit de cette émission sera plus spécialement employé en achats d'immeubles et la création de nouveaux établissements. Les grands Bouillons parisiens jouissent de la grande faveur du public, cette faveur ils l'ont obtenue de suite alors que d'autres entreprises essentiellement parisiennes ont mis des années à se faire agréer et accepter de notre population. Il faut reconnaître du reste que la société à tout fait pour cela; sans amoindrir le mérite de la compagnie Duval, il est certain que les grands bouillons parisiens ont fait plus pour clientèle que la leur sœur aînée. Les recettes réalisées dans les grands bouillons parisiens ont atteint du 1^{er} janvier au 10 septembre la somme énorme de 2.391.044,90.

En Banque le marché des alpines est ferme à 307,50. Les actions de la Gold Trust and investment company sont bien tenues. Il est probable que le dividende payable en décembre sera beaucoup plus important qu'on ne pense.

Adieu mes béquilles ! — Pensière, par Alligny (Nièvre), le 3 août 1889. — Depuis 2 ans j'étais au lit, abandonné des médecins, souffrant; deux flacons de Baume Victor, à 2 fr. le flacon, ont suffi pour me faire quitter mes béquilles. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre. (Sig. lég.) J.-M. BRUNEAU.

Pendant quinze ans!!!

Ile d'Ouessant (Finistère), le 25 mai 1889. — Depuis 15 ans je souffrais de grandes névralgies dans la tête; après avoir pris vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, j'ai obtenu un grand soulagement. (Sig. lég.) J. MALGORN.

GRANS BOUILLONS PARISIENS

du 1^{er} Janv. au 30 Sept. 2,391,044 fr. 90
du 1^{er} au 31 Octobre..... 406,758 fr. 40
Recettes Total 2,797,803 fr. 30

Hygiène de la Saison

Evitez les refroidissements, sinon vous éprouverez courbature, fièvre, douleurs, rhumatismes, sciaticque, goutte. Prémunissez-vous contre ces diverses affections inhérentes à la mauvaise saison; et pour cela, faites un usage régulier des Pilules Gicquel qui agiront comme un purgatif doux et efficace, et comme un puissant dépuratif du sang. Dans toutes les pharmacies vous pourrez vous procurer les Pilules Gicquel, au prix de 1 fr. 50 la boîte.

Avis aux Fumeurs!

Combien parmi vous, fumeurs impénitents, qui, ne voulant ou ne pouvant rompre avec leur douce habitude, voient leurs dents, autrefois blanches et solides, se noircir et se déchausser de jour en jour en attendant que la carie, terme fatal de cette déchéance organique, ne vienne les leur enlever une à une au milieu des souffrances que tous connaissent au moins pour en avoir entendu parler. La perspective n'est pas belle, mais le sacrifice à faire vous effraie tout autant.

Employez donc sans tarder le seul moyen qui puisse vous permettre de vous livrer à votre plaisir favori sans courir si grands dangers: l'usage quotidien de l'Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédicins de l'Abbaye de Soulac, en maintenant vos dents toujours blanches, et en régularisant la circulation et la nutrition de votre muqueuse buccale toute entière, les mettra

en état de lutter efficacement contre l'action débilante de la fumée, véritable point de départ de tous les désordres.

A. SEGUIN — BORDEAUX
ELIXIR : 2, 4, 8, 12 et 20 Fr.
POUDRE : 1.25, 2 et 3 Fr.
PATE : 1.25 et 2 Fr.

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens, Droguistes et Merciers, etc.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme fondée par décret en 1864
CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS
siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris,

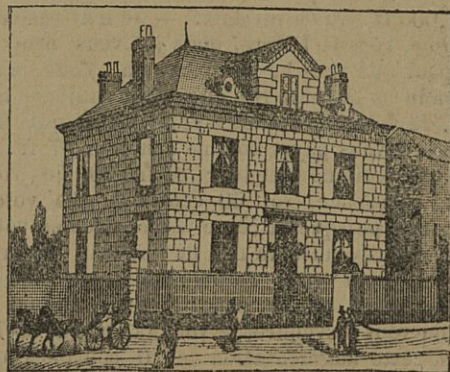
Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec coupons semestriels. — Ordres de Bourse, — Paiement et Escompte de Coupons. (Paiement sans frais des coupons des Cies de l'Ouest et de l'Est, Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres. (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres, — Envois de Fonds. (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

AUDOUARD

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE
MEMBRE DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES DENTISTES DE FRANCE ET DE LA SOCIÉTÉ D'ODONTOLOGIE DE PARIS
CHIRURGIEN-DENTISTE
des principaux Etablissements d'Education du Lot et de la Corrèze

16, rue du Maréchal Brune, 16
A BRIVE



DENTS ET DENTIERS PERFECTIONNÉS

(Les meilleurs Systèmes Français, Anglais et Américains)
POSÉS sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles, et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé (garantis).

Facilité de Paiement
ANESTHÉSIE LOCALE permettant d'opérer sans douleur.

GUÉRISON des maladies des dents et des gencives.

TRAITEMENT des dents déchaussées et chancelantes, aurifications, plombages, métallisations, obturations siliceuses imitant l'émail des dents, redressements et toutes les opérations relatives à l'art dentaire.

M. AUDOUARD obtient un véritable succès dans le traitement des anomalies de position des dents permanentes; jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, il parvient à rendre régulières les dentures les plus difformes.

ELIXIR et POUDRE DENTIFRICE ALCALINE au Quinquina, pour blanchir et fortifier l'émail des dents et raffermir les gencives, ordonnés depuis longtemps par un grand nombre de médecins. Ces dentifrices, traités particulièrement pour combattre certaines affections climatologiques, sont préparés avec un soin minutieux et doivent, au choix des substances qui les composent, les propriétés hygiéniques que chacun se plaît à leur reconnaître.

L'Elixir, la bouteille de 75c, 15 fr.
La Poudre, la boîte, 5 et 10 fr.

EXPÉDITION FRANCO

Depuis douze ans que M. AUDOUARD habite Brive, sa clientèle s'est accrue dans de telles proportions qu'il a dû agrandir considérablement son installation pour pouvoir la satisfaire. Il a transféré son Cabinet rue du Maréchal Brune, n° 16; deuxième entrée rue Louis Latrade, plusieurs salons d'attente.

Visible tous les jours, de 9 à 11 h. du matin, et de 1 à 5 heures du soir.

(DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS)

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, de vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD.BRIVE

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Etablissement des bains et annexé.

Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,
REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, mqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIERE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Cahors: chez M. VINEL, droguiste, et partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le Télégraphe sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron
Trois mois: 12 fr.; Six mois: 24 fr.; Un an: 48 fr.

PÉPINIÈRE de Vignes Américaines et Franco-Américaines
Rue de l'Abattoir, à CAHORS (Lot)

ENTRÉE LIBRE TOUS LES JOURS
En cas d'absence de l'employé, prière de s'adresser à M. ALAZARD
LOUIS, 12, rue du Four Ste-Barbe.
LE CATALOGUE ET PRIX-COURANT SERA ADRESSÉ FRANCO SUR DEMANDE

Advertisement for Dupin liqueur. Includes text: LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES, MÉDAILLE D'OR, FOURGEAUD & LACOSTE, PÉRIEUX. Also features several medals and a coat of arms.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS DE VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUORE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.

Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, pour les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 35 séries à 75 centimes

de revivra qu'à 48 fr. 75

AVEC 425 CARTES COLORIÉES

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

der un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} liv.

115 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

Le propriétaire-gérant: LAYTOU.

Chemin de fer d'Orléans

Table of train schedules for the Chemin de fer d'Orléans, listing routes like Cahors to Libos, Cahors to Montauban, Cahors to Capdenac, and Libos to Cahors, with departure and arrival times.

Articles d'électricité

Monsieur Ch. DESPRATS, ayant trouvé dans l'Electricité une nouvelle branche à joindre à son industrie, s'est empressé de rechercher par un assortiment minutieusement fait, tous les articles de première nécessité: il offre à tous ceux qui voudront bien le favoriser de leurs commandes, des Sonneries, Tableaux, Piles, Bontons, Fils, Cables, etc., et tout ce qui se rattache à cette industrie, à des conditions tout à fait avantageuses, défiant toute concurrence.

M. DESPRATS se met également à la disposition de tous ceux qui lui en feront la demande, pour l'établissement des plans et devis. Il se chargera de toutes les installations qu'on voudra bien lui confier.

Rue de la Liberté, 6, Cahors